

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 27 JUIN 2015

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Mme DELABARDE excusée
M. PEAQUIN est nommé secrétaire de séance.

A l'unanimité, les conseillers rajoutent à l'ordre du jour : Création de poste

1. Le Procès Verbal du Conseil municipal du 25 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

2. Commande groupée d'état civil

Le conseil à l'unanimité décide de se grouper avec 4 autres communes pour passer la commande de feuillets d'état civil.

3. RODP Basse Tension

Le conseil à l'unanimité fixe le montant de la redevance d'occupation du domaine public à 197 € pour 2015.

4. RODP réseaux de télécommunications

Le conseil à l'unanimité fixe le montant de la redevance d'occupation du domaine public à 360,53 € pour 2015.

5. Régime indemnitaire

Le conseil à l'unanimité décide d'instaurer le régime indemnitaire pour le grade de rédacteur.

6. Indemnité des conseillers municipaux

Des conseillers municipaux non adjoints sont très impliqués dans la vie de la commune. Madame le Maire souhaite qu'ils soient indemnisés pour le travail fourni. Mais les conseillers municipaux ont décidé que leur travail pour la commune est bénévole, et ils ne souhaitent pas être indemnisés, quel que soit le temps passé.

7. Convention avec la commune de Baon

Le conseil à l'unanimité décide de vendre à la commune de Baon des prestations de service d'entretien des voies et réseaux.

8. Agenda D'Accessibilité Programmée

Le conseil à l'unanimité décide d'élaborer un Agenda D'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

9. Subvention à l'association "Eau delà"

Le conseil à l'unanimité décide d'attribuer une subvention de 300 € à l'association « Eau delà », dans le cadre de la fête de l'eau de 2017 pour les 50 ans de l'arrivée de l'eau potable à Gland.

10. Finalisation des échanges de la rue de la Poterne

Le conseil, par 5 voix pour et 1 voix contre, décide de verser à l'indivision LAVOCAT Annie, Michel, Sylvette, Battemberger Jeannine la somme de 54 € en compensation des échanges des parcelles A 144 et de la rue de la Poterne ; décide de verser à CAMUS Florent et Mme M. CAMUS Michel usufruitier la somme de 17 € en compensation des échanges des parcelles A 145 et de la rue de la Poterne

11. Achat de terrains

Madame le Maire présente aux membres du conseil deux demandes d'achat de terrains.

Concernant la demande d'achat de la partie encadrée de la Grande rue, entre le n°3 et le n°5, au coin des parcelles AB14 et AB15, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de donner une suite favorable à cette demande.

Concernant la demande d'achat d'un chemin, le Conseil municipal rappelle que cette vente a déjà été refusée par le passé, après consultation de l'ONF : c'est le seul chemin d'accès aux coupes de bois, et la commune ne saurait s'en dessaisir.

12. Achat d'un lave vaisselle

Le conseil, par 2 voix pour et 4 voix contre, décide de ne pas acheter de lave vaisselle pour la salle des fêtes.

13. Éclairage public : remplacement des points lumineux

Le conseil à l'unanimité décide le remplacement des luminaires de la commune pour un montant TTC de 10.260 €.

14. Armoire électrique de l'église

Le conseil à l'unanimité décide l'aménagement de l'armoire électrique de l'église pour un montant TTC de 1.850 €.

15. Décisions modificatives

Le conseil à l'unanimité décide les virements de crédit du compte 21534 au compte 2135 pour 10.300 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30